

VILLE DE MAGOG

SÉANCE ORDINAIRE

LE 8 SEPTEMBRE 2026, À 19 H 00

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. PÉRIODE DE QUESTIONS
3. APPROBATION DE PROCÈS-VERBAUX
4. DIRECTION GÉNÉRALE
 - 4.1. Octroi de contrat pour l'acquisition de transformateurs sur socle.
5. GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES
 - 5.1. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 3536-2026 modifiant le Règlement général 2489-2013.
6. ENVIRONNEMENT ET INFRASTRUCTURES MUNICIPALES
 - 6.1. Entente d'aide financière avec l'Association du Marais de la Rivière aux Cerises (LAMRAC);
 - 6.2. Entente avec l'Association pour la gestion responsable des produits du Canada;
 - 6.3. Octroi de contrat pour le remplacement des membranes de filtration à l'usine de production d'eau potable située sur la rue des Pins;
 - 6.4. Octroi de contrat pour les services professionnels de conception et de surveillance du projet de construction de l'aréna deux glaces au parc de l'Est;
 - 6.5. Signalisation et circulation - Prolongement des zones scolaires.
7. PLANIFICATION ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
 - 7.1. Demandes d'approbation de PIIA;
 - 7.2. Demande de démolition pour le 296, rue Sherbrooke;
 - 7.3. Redevances aux fins de parc.
8. AFFAIRES NOUVELLES
9. DÉPÔT DE DOCUMENTS
10. MESSAGES DES MEMBRES DU CONSEIL
11. LEVÉE DE LA SÉANCE


M^e Marie-Pierre Gauthier,
Greffière